





## C hers amis Généracois,

Ce mois d'octobre a été fructueux en termes de manifestations, qu'elles soient caritatives ou sportives.

Générac est toujours présente pour faire briller de mille feux ses associations.

Concernant nos projets d'investissements, ils avancent plutôt bien, malgré les intempéries. Les travaux de voirie et d'embellissement de la Route de Nîmes vont démarrer sous peu, après la fin de la remise en état de nos réseaux d'eau potable, de l'assainissement et du pluvial.

Nous attendons patiemment une nouvelle lecture budgétaire nationale qui provoquera en cascade des répercussions sur les budgets de notre collectivité.

À ce propos, nous saurons faire face car notre rôle d'élus est d'assumer notre budget.

Nous resterons vigilants mais offensifs, ceci fait partie de notre ADN sur Générac.

#### L'Art de Vivre Autrement

Votre Maire, Frédéric TOUZELLIER

#### LE LOTO DU CCAS

Organisé le vendredi 4 octobre dans le cadre de la semaine bleue, le loto du CCAS a une fois de plus fait le plein. Il faut dire que le programme de la soirée avec de nombreux lots et 3 tirages de tombola était très attrayant!

Ces occasions permettent à toutes les générations de se retrouver dans une ambiance conviviale et pour les plus chanceux, de repartir avec de beaux cadeaux. La saison des lotos ne fait que commencer alors restez connectés pour vous tenir informés des prochaines programmations.

Pour information, le prochain loto, organisé par le RCG aura lieu le samedi 23 novembre à la salle Léopold Delmas à 18h30.





#### REMISE DES PRIX du concours VILLAGE EN FLEURS

Le samedi 5 octobre s'est déroulée la remise des prix du concours VILLAGE en FLEURS lancé par la commune. Sous la houlette d'Estelle PELATAN, Conseillère municipale et membre du jury, les lauréats ont été récompensés pour le fleurissement de leurs balcons, leurs fenêtres ou leurs jardins. Les 3 catégories proposées offraient à de nombreux administrés la possibilité de participer à l'embellissement de la commune :

Catégorie 1: Maisons de village avec ou sans balcon, appartements ou tout endroit qui peut être fleuri,

Catégorie 2 : Commerçants et professionnels du privé et du public,

Catégorie 3 : Jeunes jardiniers jusqu'à 14 ans révolus.

Le classement:

Catégorie 1 : Mme ROUSSET PEREZ Josiane - 80€

Mme BRESSON Mélanie - 50€

Mme MARDEMOUTOU Mélanie - 30 €

Catégorie 2: L'école publique LI FLOU D'ARMAS - 80€

Pharmacie de Générac - 50 € Générac Optique - 30 €

<u>Catégorie 3</u>: BELIN Chrétien et Jules - 40 € chacun

Mme Virginie BELIN, Mme OLIVEIRA DA COSTA Maria Garça



# **ACCUEIL DES NOUVEAUX GÉNÉRACOIS**

Comme chaque année à pareille période, Monsieur le Maire, entouré de ses élus, a accueilli les nouveaux habitants de la commune, arrivés depuis septembre 2023. Après la présentation des élus, Monsieur le Maire leur a exposé la feuille de route de la mandature ainsi que les projets en cours.





Il a également profité de cette occasion pour mettre en exergue la richesse du tissu associatif de la commune afin que les nouveaux venus puissent pratiquer une activité s'ils le souhaitent. Les invités ont pris la parole afin de se présenter et donner leur premiers sentiments sur leur récente arrivée à Générac. De l'avis de tous, Générac est une commune où il fait bon vivre!

Le groupe s'est ensuite rendu au caveau Vilavigne afin de découvrir ce bel endroit dédié aux richesses viticoles de notre territoire. Il a été accueilli par Olivier CHRISTOL qui leur a fait déguster des "Bulles", la grande nouveauté du caveau, et répondu à toutes les questions concernant l'activité du caveau. Cette matinée conviviale s'est clôturée place des Racanels autour d'un cocktail de bienvenue afin de faire plus ample connaissance.





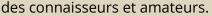






# **SOIRÉE VIGNE & VIN**

Cette nouvelle édition de la soirée Vigne & Vin a été une fois encore un véritable succès! Le vendredi 11 octobre dernier, vous avez été nombreux à venir profiter d'une soirée musicale dans la cour du Château. Il faut dire que tous les ingrédients étaient réunis pour passer un bon moment. Les vins issus de nos collines ont ravi le palais des connaisseurs et amateurs.





Sous la houlette de la commission Culture, cet évènement permet non seulement de se retrouver, mais aussi de découvrir ou redécouvrir le fruit du travail de nos vignerons locaux. La vigne & le vin font partie du patrimoine de Générac, il est important de les valoriser.

## 🎕 🎕 🎕 OCTOBRE ROSE dans les services communaux

Sur proposition de la Directrice Générale des Services, les agents communaux ont ouvert le bal de ce mois d'octobre rose dès le mardi 1er octobre. Chaque soir à la tombée de la nuit, la mairie s'illumine de rose. Un peu plus loin, les agents de la médiathèque et de la Vestiboutik ont réalisé leurs vitrines sur le même thème. Merci à tous pour cette implication!











# **\*\*\*\*\*\* OCTOBRE ROSE À GÉNÉRAC**

2024 marque l'ouverture de la deuxième maison "Rose et Olivier", à Générac, par l'association des Roses du Gard. En ce mois d'octobre rose, Monsieur le Maire a souhaité que la commune porte une action d'ampleur en faveur de cette association. À ce titre, il a demandé que soient sollicités le tissu associatif et le tissu économique de la commune afin d'organiser des manifestations dont les

bénéfices seraient reversés à cette association. Associations et professionnels ont été nombreux à répondre à cette demande en organisant, tout au long du mois diverses actions.

#### Les Jardins partagés - Dimanche 6 octobre

L'association a proposé un atelier

bouturage et marcotage. Ces deux techniques permettent de créer soimême ses plantations d'herbes aromatiques, de fleurs et même de fruits.



#### L'ensemble vocal Que?...Note!

#### & Générac sur scène - Dimanche 13 octobre

Ces deux associations se sont réunies au Temple de Générac afin de présenter un programme intitulé "Invitation au voyage". Les chants ont été introduits par les comédiens Aline Draussin et Jean Bousquet qui ont interprété un texte. Un travail d'équipe dont le résultat a enchanté les spectateurs.



#### Générac Boxe - Samedi 12 octobre

C'est au dojo que David Martinez, dirigeant et entraîneur, a organisé un entrainement en rose. Ouvert à tous, ce rendez-vous a permis à tout un chacun de découvrir son univers et pourquoi pas, susciter l'envie de se lancer dans ce sport.





Tennis Club de Générac Badminton Générac BCBG

Tennis de Table Généracois - Vendredi 18 octobre Le dénominateur commun de ces trois associations étant la "raquette", ils ont en toute logique organisé le "Défi des 3 raquettes". Chacun aura ainsi pu

profiter de 3 expériences en une soirée.

# LA JOURNÉE ROSE - Samedi 19 octobre \*\*\*\*

#### Li Bartassaïre - Randonnée pédestre

Le rendez-vous avait été donné au château dès 8h30 le matin pour les inscriptions. Ouverte à tous, cette randonnée familiale a remporté un franc succès! Ce sont près de 70 marcheurs qui ont foulé

nos puechs dans la bonne humeur sur un parcours de 5,5 km.









#### Générac Gym - Cours de pilates

En proposant ces 2 cours de pilates, l'association a notamment permis aux novices de découvrir cette activité qui peut être pratiquée par un large Cette public. gymnastique douce, respiration profonde et mouvements lents, vise à renforcer les muscles posturaux pour développer le corps harmonieusement.

#### **Baile de Zurcos**

Place des Racanels, à l'heure de l'apéritif, les magnifiques flamencas de l'association ont offert aux spectateurs une belle prestation au son de musique espagnole.



#### À chacun son Isagym

Sous les yeux émerveillés de leurs parents, les enfants ont pris place sur la scène afin de leur montrer le fruit de leurs entrainements et les ont invités à une "zumba partagée". Merci à eux d'avoir joué le jeu!



#### À l'heure du repas

Les effluves de la paëlla concoctée par Barbara, du restaurant "Les Calades", et sa fine équipe, ont attiré les gourmands pour ce moment de partage. Aux dires des participants, la paëlla était excellente!

> Les adhérentes de l'association des Roses du Gard avaient investi la buvette dès l'heure de l'apéritif. Juste à côté, le stand de l'association proposait divers objets logotés.









# LA JOURNÉE ROSE - Samedi 19 octobre \*\*\*\*

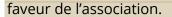
#### Racing Club de Générac - Tournoi de pétanque à la mêlée

La pétanque faisant partie du patrimoine de Générac, c'est tout naturellement que le RCG avait organisé ce tournoi à la mêlée. Et comme d'habitude, de nombreux participants s'étaient inscrits

pour passer un après-midi convivial.

#### **MGUN - Concours de lancers**

Pour cette activité, un panier de basket avait été installé place des Racanels. Une première pour cette place dédiée aux manifestations diverses. Jeunes et moins jeunes se sont confrontés pour ce concours en







#### Asinerie Cap Âne

Les plus petits ont également eu leur part de plaisir lors de cette exceptionnelle. iournée Deux ânes avaient été mis disposition avec tout le matériel nécessaire pour permettre aux enfants de faire des promenades à dos d'âne.



Volley Club de Générac En soirée, c'est au gymnase que se sont poursuivies les festivités avec la rencontre des TAGADAS contre le VB Vendrois. Le club de Générac avait organisé pour l'occasion

une tombola et ouvert sa buvette en faveur des Roses du Gard. Et pour bien finir cette journée, nos volleyeuses ont

remporté le match 3-0!





#### OccitaGym - Pilates rose Dimanche 27 octobre

Malgré une météo capricieuse, quelques courageuses se sont rendues à la salle de danse afin de participer à deux cours de pilates rose menés par Cathy. Les participantes ont ainsi pu profiter d'un moment de calme bénéfique pour le corps et l'esprit.



#### Âge d'or en action - Dimanche 20 octobre

Afin de porter sa pierre à l'édifice pour cette noble cause, l'association avait organisé un loto dans ses locaux. De nombreux lots étaient à gagner pour le plus grand bonheur des participants venus nombreux.





Une remise officielle des dons est programmée le

mercredi 6 novembre à la maison Rose & Olivier de Générac. Nous reviendrons sur tous les généreux donateurs pour un bilan complet.

### LABEL VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Le 10 octobre dernier, Monsieur le Maire et Christophe Brun, Conseiller municipal délégué, se sont rendus à Rouen pour la remise officielle du label "VILLE ACTIVE & SPORTIVE". Ce label est le fruit d'un long travail des élus de notre commune qui ont investi sur des équipements sportifs depuis de nombreuses années. Il est le fruit aussi, de la dynamique de nos 35 associations qui regroupent plus de 2 000 adhérents. Pour rappel, après le club house du tennis, nous créons un troisième court de tennis couvert par des ombrières photovoltaïques. Le pôle Germain Bournac est en pleine réhabilitation pour vous offrir un nouvel espace





adapté à la pratique du sport et aux loisirs avec un terrain synthétique à 11, 2 terrains de basket 3x3 et un city. Notre volonté est que chacun puisse trouver une activité sportive, culturelle ou engagée qui convienne à ses aspirations ou sa condition physique.

### **ASSOCIATION LOI SRU**

Afin de faire évoluer la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui impose un quota de logements sociaux dans les communes, Monsieur le Maire a impulsé la création d'une association regroupant les Maires de 21 communes gardoises soumises aux mêmes problématiques.

À ce titre, ils se sont rendu à Paris, au Ministère du Logement, le lundi 21 octobre afin d'exposer les particularités et les difficultés que peuvent connaître les différents territoires vis à vis de cette loi. Le but de cette association est de défendre les intérêts des communes qui souhaitent conserver l'esprit de commune moyenne dans le cadre d'une croissance encadrée à taille humaine.

Pour ce faire, les représentants ont émis 3 propositions :

- Un aménagement des quotas selon la taille des communes et leurs ressources,
- Une meilleure coopération entre l'État et les collectivités pour faciliter les projets de logements,
- Un soutien financier accru pour les petites communes qui souhaitent développer du logement social mais qui manquent de moyens.

Les services de l'État se sont montrés compréhensifs sur la situation lors de ces échanges. Monsieur le Maire, Président de l'association loi SRU, attend de connaître le retour des services de l'État. Il assure, avec les Maires qui l'entourent dans cette démarche, qu'ils continueront à se mobiliser pour faire entendre la voix des petites communes et qu'elles soient prises en compte dans l'élaboration des politiques nationales.

#### Participaient à cette rencontre :

- M. Frédéric TOUZELLIER, Maire de Générac, 1er Vice Président de Nîmes Métropole,
- M. Joffrey LÉON, Maire d'Uchaud,
- Mme Sandrine SOULIER, Maire de Pujeaut,
- M. Jean-Michel PERRET, Maire de St Hilaire de Bretmas,
- M. Jean Emmanuel BOUCHUT, Directeur Adjoint de la DDTM de Nîmes.



#### Pour rappel,

La commune a perdu son droit de préemption en 2012.

Son stock manquant est évalué à 414 logements sociaux.

Sa carence est portée à 160 000 € de pénalité.

Nîmes Métropole et ses partenaires territoriaux, l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat, la CAF du Gard, l'EPF Occitanie, la Banque des Territoires, le Conseil Départemental du Gard et l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement ont officiellement signé le mardi 2 juillet 2024 la convention d'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) – multisites dite « Cœurs de Bourgs ».

Ce projet ambitieux vise à revitaliser le cœur des villes et villages de l'Agglo et améliorer ainsi la qualité de vie des habitants. Il s'agit de réhabiliter le centre ancien afin de lutter notamment contre l'habitat indigne, la vacance et la précarité énergétique et d'adapter les logements à la perte d'autonomie. Les actions prévues dans le cadre de la convention permettront in fine le maintien à domicile des habitants dans les centres anciens, en protégeant le patrimoine caractéristique des centres anciens, en requalifiant les logements, en luttant massivement contre le bâti énergivore et en rééquilibrant l'offre de logement et la mixité sociale dans ces centres.

Ce dispositif de soutien ciblé, l'OPAH-RU sera opérationnel pendant cinq ans, visant à encourager la réhabilitation des logements grâce à des subventions destinées aux propriétaires bailleurs, propriétaires occupants et syndicats de copropriétés.

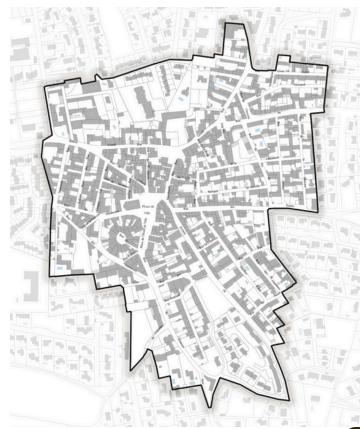
Deux premières permanences se sont tenues à Générac les mercredi 9 et 23 octobre dernier au centre socio-culturel Léopold Delmas. La prochaine permanence se tiendra le mercredi 6 novembre de 14h00 à 17h00.

Pour vous aider à mieux construire votre projet et profiter, potentiellement, des aides publiques, Nîmes Métropole se mobilise afin de vous offrir des conseils gratuits dédiés à l'habitat :

# ⚠ Appelez URBANIS au 04.85.69.57.87\* / Ou par mail : coeursdebourgsagglo@urbanis.fr / Ou lors des permanences physiques sur Générac

\*Par ce seul numéro de téléphone, unique et gratuit, tous les habitants des périmètres concernés ont ainsi accès à des conseillers qui les accompagnent gratuitement de l'idée à la concrétisation de leurs travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité, et jusqu'à la perception des subventions. Si vous êtes éligible, ce conseil sera entièrement financé par Nîmes Métropole.

#### Périmètre opérationnel de GÉNÉRAC



# NOUVEAU

# **Broyage des végétaux** à domicile

# Vous avez 70 ans et plus, ou êtes en situation de handicap?

Depuis le 30 septembre 2024, Nîmes Métropole vous propose un nouveau service de broyage à domicile sous certaines conditions.

Vous souhaitez en savoir plus?

Rendez-vous sur:

www.monservicedechets.com/nimes-metropole

Pour prendre rendez-vous





# ÉTAT CIVIL



La Préfecture du Gard a lancé la campagne de débroussaillage 2024 et rappelle que le débroussaillage est **OBLIGATOIRE** pour les propriétaires de **constructions situées à moins de 200m d'une forêt ou d'une garrigue.**© Cette obligation se situe sur une distance de **50m autour de chaque bâtiment.** 

Ces travaux, qui peuvent comporter des abattages d'arbres, sont à la charge des propriétaires des constructions, y compris si la zone à débroussailler se situe au-delà de leurs propriétés.

Les services de l'État effectuent régulièrement des contrôles dans le département. Les sanctions possibles vont d'une contravention de 135 € à des amendes pouvant aller jusqu'à 30 € par m² non débroussaillé ou encore des travaux d'office aux frais du propriétaire.

#### Que faire de vos végétaux?

Il est conseillé d'évacuer les branchages issus de vos travaux de débroussaillement réglementaire par les filières spécialisées ou les déchetteries. Cependant, ils peuvent, par dérogation à l'interdiction générale de brûler les déchets des jardins et sous réserve d'une déclaration préalable en mairie, être brûlés sur place du 1er février au 14 juin. Pour ce faire, il est recommandé de sécher la végétation coupée avant de procéder au brûlage.



#### **NAISSANCES**

**Kayden TINSAR** né le 9 octobre 2024 à Nîmes



#### **MARIAGES**

Jihed KHALFA
& Loubna ETTOUMI

le 28 septembre 2024 à Générac

Dylan Mathieu Daniel TOUREAU
& Victoria Erika Pierrette ASSO
le 4 octobre 2024 à Générac



# **DÉCÈS**

**Didier Gaston Marc DENTEL** 

Survenu à l'âge de 46 ans le 20 septembre 2024 à Générac **Jean-Christophe TOUREILLE** Survenu à l'âge de 55 ans

le 12 septembre à Générac

Jean-Pierre Robert DARDILLAC

Survenu à l'âge de 69 ans le 13 octobre 2024 à Générac

## **ABSSF - Association Bénin Solidaire Sans Frontières**

L'association ABSSF vient de finaliser son projet le plus ambitieux depuis sa fondation en 2020, un forage destiné à alimenter en eau potable la population du village d'Ouberou, au nord du Bénin. Partenaire de ce beau projet, la commune de Générac et Générac au coeur sont heureux de voir

l'aboutissement de ce forage qui permet à tous les habitants du village de bénéficier d'une eau potable de qualité, éloignant les maladies hydriques telles que le choléra, la dysentrie...





# AGENDA NOVEMBRE



Samedi 02

Course Camarguaise École taurine

À 15h00

Place des Racanels - Arènes





Lundi 🎵 Commémoration

À 11h00 Monument aux Morts





Lundi 11

Fête de l'automne

De 17h00 à 20h00 Cour du Château







Mardi 19

Collecte des encombrants

Toute demande doit être adressée auprès de Nîmes Métropole 72h avant le jour de la collecte, soit au 04 66 02 54 54 ou sur www.nimes-metropole.fr



Samedi **23** 

LOTO du Racing Club de Générac

À 18h30 Léopold Delmas





Vendredi **29** 

Repas de fin d'année

Âge d'or

À 12h00

Centre socio-culturel

L'AGE D'OR EN ACTION







#### Mairie de Générac

Place Franck Chesneau

Tél: 04 49 29 59 30 accueil@generac.fr

Horaires d'ouverture du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-17h30 le vendredi 9h-12h

#### **URGENCES**

• Samu: 15

• Gendarmerie Nationale: 17

• Pompiers: 18

• Police Municipale: 04 49 29 59 34

Centre anti poison: 04 91 75 25 25

Hôpital Caremeau: 04 66 68 68 68

• Numéro d'appel d'urgence : 112

#### Médecins de Générac

Cabinet des docteurs JULIA Guilhem, LOREAU-COURTHIAL Nathalie, CHEVALLIER-CHABRAT Sophie et ALEPÉE Quentin

29, Grand Rue - **Tél : 04 66 01 39 92** 



01 AUBAIS - 24, avenue Emilie Léonard
04 66 80 72 42

03 UCHAUD - 2, rue de l'Eglise 04 66 71 10 49

10 CLARENSAC - 80, route de Langlade

04 66 81 56 25

MILHAUD - 3, place Frédéric Mistral

04 66 74 20 38

17 LANGLADE - 15, route des Pinèdes

**2** 04 66 81 48 75

**74 GALLARGUES** - 5, rue des Aiguillons

**2** 04 66 35 01 73

## Dépannages

Eau & assainissement : 09 69 36 61 02
Enedis dépannage 24h/24 : 09 72 67 50 30

Urgence gaz: 0 800 47 33 33









Retrouvez toutes les informations utiles sur www.generac.fr

et sur l'application mobile gratuite Comm'une Actu





Suivez-nous sur les réseaux sociaux @commune de Générac

Directeur de publication : Frédéric TOUZELLIER - Publicité : Mairie de Générac - Crédit Photo : Mairie de Générac sauf mentionné - Rédaction, maquette et composition : Service communication

Impression: Imp'Act imprimerie

NOVEMBRE 2024 - Imprimé en 200 exemplaires - GRATUIT



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

